



Don alimentaire : exclusion de certains produits !

Actualité législative publié le **14/07/2022**, vu **1007 fois**, Auteur : [Assistant-juridique.fr](https://assistant-juridique.fr)

Certaines denrées alimentaires d'origine animale ou contenant des produits d'origine animale ne peuvent pas faire l'objet d'un don.

[Téléchargez le Guide pratique de l'association ?](#)

Depuis le 11 janvier 2021, il est expressément prévu que les dons de denrées alimentaires d'origine animale ou contenant des produits d'origine animale sont interdits, à l'exception :

- des denrées placées dans un conditionnement ou un emballage ;
- pour les établissements de restauration collective, des denrées préemballées ainsi que des préparations culinaires élaborées à l'avance et des excédents.
- des denrées définies dans le plan de maîtrise sanitaire de l'entreprise comme pouvant être livrées en l'état à un acteur de l'aide alimentaire ;

Par ailleurs, il est précisé qu'une denrée doit, avant de pouvoir être donnée, porter une étiquette avec sa date limite de consommation si la denrée est microbiologiquement très périssable, et être accompagnée d'une mention relative au numéro de lot et à la présence éventuelle d'allergènes à déclaration obligatoire.

Source : weblex.fr

Pour plus d'infos : [A quelles conditions un don alimentaire donne-t-il droit à une réduction d'impôt ?](#)

Voir aussi notre guide : [Recevoir des dons 2020-2021](#)

Guide pratique de l'association

Edition 2022



Créez et gérez facilement votre association

Télécharger →

Articles sur le même sujet :

- [Guide pratique de l'association](#)
- [Recevoir des dons](#)
- [Obtenir une subvention publique](#)
- [Organiser une loterie associative](#)
- [Organiser une buvette](#)
- [Rémunérer un dirigeant d'association](#)
- [Rembourser les frais d'un bénévole](#)
- [Réussir l'assemblée générale de son association](#)
- [Réussir la création d'une association](#)

- [A quelles conditions une association peut-elle recevoir des dons ?](#)
- [Dons aux associations : quelle réduction d'impôt ?](#)
- [Comment déduire un don sur l'impôt sur la fortune immobilière ?](#)
- [Quelle réduction d'impôt pour le mécénat d'entreprise ?](#)
- [A quelles conditions un don alimentaire donne-t-il droit à une réduction d'impôt ?](#)
- [Comment évaluer un don en nature ?](#)
- [Une association peut-elle remettre un reçu fiscal pour don ?](#)
- [Appel public à la générosité : à quelles conditions ?](#)
- [Qu'est-ce qu'une association d'intérêt général ?](#)
- [Comment demander un rescrit mécénat ?](#)
- [Les dons perçus par une association sont-ils imposables ?](#)
- [Associations : comment recevoir un legs ou une donation ?](#)
- [Comment trouver un mécène pour financer une association ?](#)
- [Comment trouver un sponsor pour financer une association ?](#)

Guide pratique de l'association

- Formalités de création
- Cotisations, dons et subventions
- Assemblées générales
- Rémunération des dirigeants
- Modification des statuts et dissolution

[Télécharger mon guide ?](#)

Image not found or type unknown